



REÇU LE 16 FEV. 2021

ÉTUDE DU RITZ

DE RIEDMATTEN
LORETAN
ZEN RUFFINEN
GRAND

AVOCATS INSCRITS
AU BARREAU VALAISAN
NOTAIRES FSN

www.etudeduritz.ch

Commune de Sembrancher
Rue Principale 24
1933 Sembrancher

ANTOINE ZEN RUFFINEN
ANCIEN BATONNIER OAV
AVOCAT ET NOTAIRE HONORAIRE

HILDEBRAND DE RIEDMATTEN
AVOCAT ET NOTAIRE HONORAIRE

PHILIPPE LORETAN
AVOCAT ET NOTAIRE

GUILLAUME GRAND
LLM - MASTER IN BUSINESS LAW
AVOCAT

ANNE-CLAUDE KNUFFER
SOLICITOR OF THE SENIOR COURTS
OF ENGLAND AND WALES
(PARTENAIRE)

EMILIE KALBERMATTER
DIANA PEREIRA
MARIE MOUTHER
AVOCATES
(COLLABORATRICES)

VALERIE DUSSEX
MASTER OF LAW
(COLLABORATRICE NOTARIAT)

ANAÏS MOTTIEZ
EMILIE BUTHEY
MARION MABILLARD
(AVOCATS STAGIAIRES)

Sion, le 15 février 2021/nt

Demande de Me Stéphane Riand de consulter des factures adressées par l'Etude du Ritz à la Commune de Sembrancher

Madame la Présidente,
Mesdames, Messieurs les membre du Conseil communal,

Déférant à votre demande du 8 février 2021, et comme le sais (forcément) le requérant, il m'est impossible d'y donner suite dans la mesure où la transmission de ces informations se heurtent au secret professionnel et d'affaire, ce d'autant plus que l'on sait que ces documents seront immanquablement divulgués par le blog polémiste de M. Riand.

Autrement dit et en application de l'art. 15 al. 3 let. B LIPDA, nous nous opposons à la transmission de ces informations contenant des secrets professionnels et d'affaire, ce qui tombe sous le sens.

Je vous invite dès lors à rendre une décision en refusant la communication pour cette raison qui saute pourtant aux yeux.

Je vous prie de croire, Madame la Présidente, Mesdames, Messieurs les membre du Conseil communal, à l'expression de mes sentiments distingués.

Ph. Loretan

Copie à : Stéphane Riand